# COMMUNIQUE DE PRESSE

Dijon, le 27 mai 2025

Un comité de coordination régionale de la santé sexuelle (CoReSS) en Bourgogne-Franche-Comté

**L’Agence Régionale de Santé Bourgogne-Franche-Comté a installé un Comité de coordination régionale de la santé sexuelle (CoReSS). Objectif : renforcer la politique régionale, en cohérence avec la Stratégie Nationale de Santé Sexuelle (SNSS) 2017-2030 et les orientations du Projet Régional de Santé.**

Le CoReSS Bourgogne-Franche-Comté a vocation à soutenir et faciliter les dynamiques territoriales en matière de santé sexuelle, en s’appuyant sur les expertises et les initiatives locales. Il se positionne comme un espace de coordination, d’échanges et de valorisation des pratiques.

Ses objectifs :

* **Créer du lien entre les acteurs,** en facilitant les coopérations autour des actions de promotion, de prévention, de dépistage, d'accompagnement et de prise en charge en santé sexuelle ;
* **Soutenir la montée en compétences** par le partage de ressources et le développement d’actions de formation adaptées aux besoins des professionnels ;
* **Soutenir la qualité des actions de formation et de promotion de la santé sexuelle ;**
* **Encourager des réponses harmonisées** au service d’un meilleur accompagnement des personnes, dans le respect des contextes locaux et des spécificités des structures ;
* **Appuyer les dynamiques territoriales** par une contribution au recueil de données et à l’analyse partagée des besoins de santé sexuelle en région ;
* **Contribuer à l’élaboration collective des politiques régionales** et à leur évaluation en apportant une expertise de terrain et une connaissance fine des publics accompagnés.

L’ensemble de ces missions s’inscrit dans une logique de **co-construction**, de **reconnaissance des initiatives locales** et de **mobilisation bienveillante** au service de la santé sexuelle pour toutes et tous.

**Un bureau élu représentatif de la diversité des acteurs**

L’assemblée plénière d’installation, qui s’est tenue récemment a permis d’élire un bureau intégrant des représentants issus des quatre collèges constituant le comité : professionnels de santé, institutions, usagers et personnalités qualifiées.

Les membres du bureau ont élu :

* **Président** : **Jérémy Léonard**, responsable de région association AIDES Bourgogne Franche-Comté
* **Vice-présidente** : **Corinne Lhorset,** responsable formation à Promotion Santé Bourgogne Franche-Comté.

Le bureau est également composé de :

* Dr Aurélie Fillion (Centre hospitalier de Chalon-sur-Saône)
* Dr Clémentine Esteve (CHU de Dijon)
* Maryline Damotte (Université Bourgogne Europe)
* André Lebastard (Intimagir Bourgogne Franche-Comté)
* Juliette Pont (SOS Hépatites Bourgogne-Franche-Comté).

Le CoReSS est financé par le Fonds d’intervention régional (FIR) de l’ARS, via une convention avec l’organisme porteur désigné, en l’occurrence le CHU de Besançon, en partenariat avec celui de Dijon et l'Hôpital Nord Franche-Comté.

Il tiendra au minimum trois réunions plénières annuelles, incluant une validation partagée du programme de travail et du rapport d’activité.

**Cette installation concrétise l’ambition de l’ARS Bourgogne-Franche-Comté de structurer un réseau régional de santé sexuelle plus solidaire, accessible et équitable.**